



L'ardepa
Ensa Nantes
6 quai François Mitterrand
44200 Nantes

Pouvoir

Assemblée Générale du 08 février 2024

Je soussigné.e

Adhérent.e à l'ardepa et à jour de mes cotisations, déclare donner pouvoir à :

M. / Mme

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de l'association Ardepa, du jeudi 08 février 2024 à l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes.

Fait à

Le

Signature

(faire précéder la signature de la mention manuscrite « bon pour pouvoir»)